

dossier **de presse**

RENTRÉE SCOLAIRE

2019-2020

Visite du **Collège**
Cel-le-Gaucher
de **Mont-de-Marsan**

Lundi 2 septembre 2019

DOSSIER DE PRESSE

La restructuration du collège Cel-le-Gaucher

Le collège Cel-le-Gaucher de Mont-de-Marsan accueille près de 470 élèves sous la direction de son Principal, Jean-Charles Fernandes.

Cet établissement public, situé sur le territoire de Mont-de-Marsan Agglomération, reçoit les élèves venant des quartiers montois du Beillet, du Pouy et de Saint-Médard.



EcoTribu : le collège Cel le Gaucher à la pointe

Depuis 2005, le Département des Landes s'est engagé dans un programme précurseur de prévention et de gestion des déchets, «L'EcoTribu, mon collège passe au vert» dont un volet spécifique sur la réduction du gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires des collèges du Département.

Dès 2016-2017, l'action menée au sein du Collège Cel-le-Gaucher a permis de diminuer sensiblement le gaspillage alimentaire, de 170,6 grammes/convive à 103,8, soit une réduction de 39 %.

» Descriptif de l'opération

L'opération, inaugurée ce jour, concerne la dernière étape d'un processus plus général de restructuration et modernisation de l'établissement.

De 2001 à 2008, le collège Cel le Gaucher a connu plusieurs étapes de travaux pour un montant total des travaux de 3,6 M€ : construction d'un atelier factotum, de bureaux pour l'administration, aménagement de 4 salles de classe, restructuration de 4 salles de sciences, du CDI, de la demi-pension et des locaux pour les professeurs et création d'une ULIS, unité localisée pour l'inclusion scolaire.

En 2015, les élus du Département ont voté la dernière phase de restructuration du collège.
Les travaux ont concerné :

- › l'entrée du collège ;
- › tous les espaces extérieurs dont les cours, les voiries et réseaux divers, la construction de préaux et de garages à vélos ;
- › la remise à niveau de l'externat ;
- › la restructuration complète du bâtiment abritant la technologie et le pôle des arts ;
- › la restructuration des 4 logements et des espaces extérieurs attenants.

Parallèlement à ces travaux, des travaux de mise en accessibilité aux personnes handicapées ont été effectués.

L'ensemble des travaux évoqués ci-avant a nécessité la mise en place de mesures transitoires par l'implantation de salles d'enseignements provisoires.

.../...



Département
des Landes

RENTRÉE SCOLAIRE 2019 - 2020

DOSSIER DE PRESSE

» Coût : 3 794 000 € TTC

Montant des études	390 000 € TTC
Montant des travaux	3 213 000 € TTC
Montant des mesures transitoires	191 000 € TTC

Hors programme de restructuration, le Département a réalisé cet été un plateau sportif pour les besoins de l'établissement.

Montant : **96 000 € TTC.**

LE DÉPARTEMENT AU QUOTIDIEN AVEC LE COLLÈGE CEL-LE-GAUCHER

- Dotation globale de fonctionnement versée en 2019 : **96 554 €**
- **8 agents techniques départementaux** pour assurer les missions de restauration scolaire, d'entretien et de maintenance des bâtiments

Maître d'œuvre (Architecte) / OPC :
Atelier d'architecture Michel DARIES
Bureau d'Études Fluide / Électricité :
Math INGENIERIE
Bureau d'Études SSI :
Boutang Philippe
Bureau d'Études OPC :
C.I.I.A.T

Contrôle technique :
SOCOTEC Construction
Coordonnateur sécurité santé :
ELYFEC SPS

Les entreprises

- lot 1 – Démolition / gros œuvre : **SARL Lopez**
- lot 2 – Charpente / couverture - bardage métallique / serrurerie : **Sarrade construction**
- lot 3 – Charpente-bardage bois / couverture terre cuite : **SARL Tastet Pierre**
- lot 4 – Étanchéité : **SARL Prociba**
- lot 5 – Menuiseries extérieures aluminium / fermetures : **Alstor SARL**
- lot 6 – Menuiseries intérieures bois : **SARL Menuiserie Tachon**
- lot 7 – Plâtrerie / isolation : **EURL Denis Crépin**
- lot 8 – Faux plafonds : **Isomag**
- lot 9 – Carrelages / faïences : **SAS Joël Lesca et fils**
- lot 10 – Sols souples : **EURL Balbin Technic sols**
- lot 11 – Peintures : **SARL Tursan Adour décoration**
- lot 12 – Chauffage / plomberie / ventilation : **SARL Fournier Guy**
- lot 13 – Électricité : **SARL Iony**
- lot 14 – VRD / espaces verts : **Roy TP**
- lot 15 – Signaletique : **RJ2D Signalétique**



DOSSIER DE PRESSE

Les collèges au cœur de la politique éducative départementale

DÉPENSES CONCERNANT LES COLLÈGES

Dépense totale : en 2017, le Département des Landes a dépensé 88 €/habitant, contre 61 € en moyenne pour la Nouvelle Aquitaine.

Dépense de fonctionnement : en 2017, le Département des Landes a dépensé 45 €/habitant, contre 39 € en moyenne pour la Nouvelle Aquitaine.

Dépense d'investissement : en 2017, le Département des Landes a dépensé 43 €/habitant, contre 22 € en moyenne pour la Nouvelle Aquitaine.

(Source = Direction générale des Collectivités locales, novembre 2018)

» Les Collèges publics - Une forte dynamique démographique

Plus de 17 400 élèves sont attendus pour cette rentrée scolaire dans les 38 collèges publics landais ce qui représente une augmentation de 2,5 % des effectifs globaux (soit + 420 collégiens) et de 5 % des effectifs pour le secteur Sud-Ouest (soit + 200 collégiens environ).

Depuis 2004 :

- › + 17 % de collégiens sur l'ensemble du département (soit + 2 462 élèves)
- › + 49 % pour les collèges du secteur Sud-Ouest : Labenne, Capbreton, Soustons, Tarnos, Saint-Geours-de-Maremne, Saint-Martin-de-Seignanx et Saint-Vincent-de-Tyrosse (soit + 1 347 élèves, équivalant à 55 % de la hausse totale)
- › 6 collèges ont été construits pour accompagner cette pression démographique : à Linxe et Labenne (en 2004), à Biscarrosse (en 2009), à Saint-Paul-lès-Dax (2011), à Saint-Geours-de-Maremne (2012) et à Labrit (en 2015).
- › **Le nouveau collège d'Angresse ouvrira à la rentrée de septembre 2020.**

» L'investissement dans les collèges publics

Pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions, le Département réalise d'importants travaux de construction, d'extension et de modernisation dans les collèges existants.

18,3 M€ ont été votés au Budget primitif 2019 afin de réaliser ces travaux.

Parmi les travaux significatifs réalisés ou engagés en 2019 :

- › Création d'une classe ULIS au collège Danielle-Mitterrand à Saint-Paul-lès-Dax – 120 000 €
- › Réfection de la demi-pension et construction de 2 logements de fonction au collège Marie-Curie à Rion-des-Landes – 960 000 €
- › Remplacement chaudière gaz et production d'eau chaude sanitaire au collège Lubet Barbon à Saint-Pierre-du-Mont – 201 000 €
- › Création d'un plateau sportif au collège Cel-le-Gaucher à Mont de Marsan – 96 000 €
- › Réfection du plateau sportif au collège Jean-Marie-Lonné à Hagetmau – 48 000 €
- › Construction de 3 logements de fonction au collège Jean-Moulin à Saint-Paul-lès-Dax – 900 000 €
- › Fin des travaux de sécurisation anti-attentats – 90 000 €
- › Poursuite des travaux d'accessibilité aux collèges de Rion-des-Landes (78 000 €) et de Pouillon (150 000 €)
- › Poursuite des travaux du collège d'Angresse – 10 M€ (sur un total de 17 M€)

Le Département verse à chaque collège une dotation financière annuelle, répartie en fonction de critères précis (dépenses constatées, nombre de classes et de demi-pensionnaires), au total pour plus de **3,80 M€**.

.../...

DOSSIER DE PRESSE

» Les agents techniques départementaux

286 agents techniques départementaux exercent leurs fonctions dans les collèges publics landais.

Le Département continue d'apporter d'importantes améliorations à la situation des agents notamment en termes de carrière, formation ou de suivi médical, mais également en structurant l'organisation du travail (développement de la polyvalence des missions), par l'élaboration de fiches de poste individuelles ou l'adoption d'un protocole sur le temps de travail – démarches ayant étroitement associé les chefs d'établissement, les adjoints-gestionnaires, ainsi que les agents eux-mêmes. Le Département a complété ces actions par une démarche de professionnalisation des agents portant sur la reconnaissance et la valorisation des métiers concernés, la détermination et la structuration d'un parcours de formation visant notamment le renforcement des compétences et la qualité du service public.

Aussi, une démarche globale (état des lieux, propositions intégrant des éléments de benchmark) a été menée, avec l'appui d'un prestataire extérieur spécialisé.

Elle s'est réalisée de novembre 2017 à juillet 2018 ; différents groupes de travail (personnels techniques, Principaux et adjoints-gestionnaires...) ont été constitués et réunis.

Fin 2017, une enquête a été réalisée dans tous les collèges et 5 d'entre eux, représentatifs de la variété des situations, ont fait l'objet de visites et d'études approfondies.

À l'issue d'une première étape de constats et d'analyse de la situation actuelle, la seconde étape a consisté à établir un plan d'actions. Celui-ci a fait l'objet d'un avis favorable du Comité Technique Paritaire Départemental réuni le 19 novembre 2018.

Ce plan d'actions, mis en œuvre progressivement, repose sur quatre axes stratégiques :

- › mode de calcul rénové pour la dotation en moyens humains ;
- › recrutement et attractivité des métiers ;
- › accompagnement et organisation ;
- › prévention et santé au travail.

DOSSIER DE PRESSE

Un projet éducatif global pour tous les élèves

» Transports scolaires : le Département des Landes maintient la gratuité

L'organisation des transports scolaires dans le département des Landes concerne plus de 23 000 élèves.

Depuis le 1^{er} septembre 2017, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi NOTRe, les transports scolaires sont désormais gérés par la Région Nouvelle-Aquitaine qui a décidé d'instaurer une tarification, effective à partir de la rentrée de septembre 2019.

En accord avec la Région, le Département prendra en charge le coût de la gratuité (abonnement au transport régional) pour les élèves ayant droit au transport scolaire (en vertu du règlement régional de transport scolaire). Ceci représente une économie moyenne de 100 € par élève.

» Restauration scolaire

L'objectif d'une restauration scolaire de qualité et accessible à tous avec en 2019 un tarif maintenu à 2,70€/repas et le développement d'actions se poursuivent au travers :

- › d'une démarche globale engagée en 2018-2019 avec les collèges publics, afin de formaliser et renforcer le cadre d'intervention du Département et des établissements dans le domaine de la restauration scolaire (stratégies, organisation, outils,...), avec une attention particulière portée au recours aux produits locaux et de qualité ;
- › d'Agrilocal40, plateforme d'approvisionnement en productions locale, et des événements Agrilocal40 sont organisés tout au long de l'année pour animer le réseau d'adhérents autour de moments conviviaux, occasion pour acheteurs et fournisseurs de mieux se connaître et d'appréhender les outils de travail de chacun ;
- › du dispositif « L'EcoTribu, mon collège passe au vert » qui poursuit son déploiement dans le département avec 5 collèges supplémentaires aux 20 déjà associés.



» Culture en herbe

4 nouveaux collèges ont été retenus pour cette 7^e saison : Gaston-Crampe à Aire-sur-l'Adour, Serge-Barranx à Montfort-en-Chalosse, George-Sand à Roquefort et Victor-Duruy à Mont-de-Marsan.

» Collégiens-citoyens

Menées avec l'association des Francas des Landes, les démarches conduites par les jeunes sont prolongées par la réalisation d'actions présentées lors du « Forum des initiatives collégiennes ».

En lien avec des ateliers-médias, les jeunes travaillent sur une question « prioritaire ». L'objectif est de permettre aux collégiens de s'outiller sur des questions de société et de pouvoir être force de propositions en direction de la collectivité.

Pour l'année 2018-2019, la thématique était celle de l'égalité filles/garçons.

En 2019-2020, elle portera sur le développement durable et les enjeux pour demain.

DOSSIER DE PRESSE

S'ouvrir au monde : culture, numérique et économie sociale et solidaire



» Actions éducatives destinées aux élèves

Les actions seront nombreuses encore cette année dans le domaine du spectacle vivant, du patrimoine culturel, de la protection de l'environnement ou de la découverte de la nature, en s'appuyant notamment sur les structures départementales : Archives départementales, musée départemental de la faïence et des arts de la table de Samadet, site départemental de l'abbaye d'Arthous et Médiathèque départementale.

La 3^e édition du Guide des actions éducatives à destination des collégiens et collégienne est disponible sur landes.fr/colleges.

» Le numérique éducatif : une priorité pour les collèges

L'opération « un collégien, un ordinateur portable » en classe de 4^e et de 3^e est reconduite pour la 19^e année. Environ 10200 collégiens et 1400 enseignants seront ainsi dotés d'un ordinateur portable, d'une suite documentaire ainsi que de nombreux logiciels pour un montant global de 2,60 M€ en 2019.

Par ailleurs, le Conseil départemental a terminé la desserte interne de ses 38 collèges publics en Wifi, engagée en 2014. Les travaux dans les 3 derniers établissements ont été effectués pendant les congés estivaux.

Enfin, le Département poursuit sa démarche de réflexion sur les futures orientations de la collectivité dans le domaine du numérique éducatif pour la période 2020-2025. Il se fait accompagner dans cette mission par un prestataire, qui au printemps dernier a interrogé les familles des collégiens, ainsi que les membres de la communauté scolaire.

La participation à cette enquête est importante :

- › 7 531 réponses, soit 76 % d'élèves ; participation identique, par rapport à celle de TNS Sofres en 2009 ;
- › 765 réponses, soit 62 % d'enseignants ; participation en progression de 6 points ;
- › 3 320 réponses, soit 34 % de parents ; en nette baisse, de 21 points par rapport à 2009.

Cette première partie concernant l'état des lieux sera présentée fin septembre aux établissements landais ainsi qu'aux partenaires éducatifs, lors d'une réunion du Comité consultatif Éducation, qui intègre notamment les membres du Conseil départemental de l'Éducation nationale .

Ce premier trimestre scolaire sera dédié au travail de construction de différents scénariis qui permettront au Département de réaffirmer ses ambitions sur l'égalité dans l'accès au numérique pour tous.

» La jeunesse, au cœur du plan de développement de l'ESS

Depuis 2018, le Département anime un plan de développement de l'Économie sociale solidaire (ESS). Il accompagne ainsi des démarches innovantes, responsables et inspirantes. Un « restaurant coopératif » géré par des jeunes, accompagné par la SCIC Interstices, à Tarnos et un « atelier numérique solidaire », animé par La Smalah et Le Grenier, à Mézos bénéficient par exemple de l'appui de l'Assemblée départementale.

Au-delà des soutiens aux projets, le Département est engagé dans la promotion de l'ESS, de ses acteurs, de ses principes et de ses valeurs. Cela constitue un des principaux axes de sa démarche. Une plateforme numérique dédiée aux stages de 3^e sera ainsi déployée afin que les élèves puissent profiter de cette séquence de leur scolarité pour découvrir les entreprises de l'ESS, leurs modes de gouvernance et leur impact sur le territoire.

Cet outil s'inscrit dans le cadre d'un parcours de découverte de l'ESS plus ample que le Département construit avec l'association PLOUCS, la Chambre régionale de l'ESS et l'ensemble de la communauté éducative. Parmi les animations proposées : « K'ESS ESSA, un « serious game » made in Landes qui permet d'aborder les différentes formes d'entreprises et de mieux appréhender leurs finalités et leurs rôles sur un territoire.

DOSSIER DE PRESSE

Le Département aux côtés de tous les jeunes landais

» Le Département, aux côtés des communes et des groupements de communes dans leurs efforts pour l'enseignement du 1^{er} degré

En cohérence avec le soutien qu'il apporte aux familles par ses financements aux Accueils de loisirs, et avec les dispositifs concourant au respect des rythmes de vie de l'enfant (mises à disposition d'outils, aide financière à l'évaluation-amélioration des Projets Éducatifs de Territoire...), le Département subventionne les travaux menés par les communes et leurs groupements au bénéfice de leurs écoles : création, extension, et programme d'aide spécifique pour les mesures « attentat-intrusion ».

Les subventions déjà allouées depuis 2017 par le Département pour la restructuration ou la réhabilitation des bâtiments scolaires du 1^{er} degré s'élèvent à un montant total de plus de 2,4 millions d'euros.

» Enseignement supérieur : PACES et Halle technologique « Très Haut Débit »

Le Département soutient financièrement l'implantation de la Première année commune aux études de santé (PACES) au sein de l'Institut du Thermalisme de Dax. Il conduit également le projet de Halle technologique « Très Haut Débit » (1,50 M€) réalisée à l'IUT de Mont-de-Marsan.

Une collaboration nouvelle (création d'une Chaire Bois) est engagée avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et se concrétisera sur Agrolandes.



» Pack XL Jeunes

L'action éducative du Conseil départemental s'articule autour d'un objectif principal : permettre l'émancipation des jeunes, quels que soient leurs parcours. Le Pack XL Jeunes, afin d'aider les jeunes landais à acquérir leur autonomie et accomplir leurs projets, y contribue avec trois nouveaux dispositifs depuis 2016 :

- › Une aide au permis de conduire jusqu'à 450 € en contrepartie d'un engagement citoyen : près de 550 dossiers financés chaque année par le Département, correspondant à près de 22000 heures/an de bénévolat
- › Une aide à la mutuelle étudiante jusqu'à 100 € pour les étudiants boursiers
- › Un chèque-sport de 50 € (plus 25 € pour une seconde licence) pour les élèves de 6^e afin de faciliter leur inscription dans un club sportif. Près de 1 200 aides allouées chaque année depuis la création de ce dispositif.

[voir tableaux ci-après >](#)

DOSSIER DE PRESSE

1^{er} degré : les subventions du Département en 2017

Communes ou groupements de communes	PROJETS	dépense subventionnable	Taux de subvention (18% + application du CSD)	Subvention départementale
PUJO-LE-PLAN	Construction d'une cantine scolaire	207 096,00 €	18,90%	39 141,14 €
GASTES	Réaménagement du bâtiment scolaire, de la salle de motricité, et mise en sécurité de la cour de l'école	356 000,00 €	15,84%	56 390,40 €
SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX	Réhabilitation des menuiseries des écoles primaires et de l'école maternelle	151 200,00 €	16,56%	25 038,72 €
PONTONX-SUR-L'ADOUR	Travaux d'extension du groupe scolaire Jean Jaurès	398 953,00 €	16,02%	63 912,27 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'AIRE-SUR-L'ADOUR	Travaux d'agrandissement, de réhabilitation, de rénovation et de mise aux normes des écoles	608 400,00 €	19,26%	117 177,84 €
SIVU DES ÉCOLES DU TURSAN	Amélioration du cadre de vie des écoles de Geaune	46 983,06 €	19,26%	9 048,94 €
LABENNE	Agrandissement de l'école Océane	248 973,68 €	15,48%	38 541,13 €
TOSSE	Travaux d'agrandissement de l'école élémentaire	231 131,19 €	14,22%	32 866,86 €
HAGETMAU	Travaux de réhabilitation de l'école primaire	167 500,00 €	17,10%	28 642,50 €
SAINT-CRICQ-DU-GAVE	Aménagement et mise aux normes du groupe scolaire	473 116,57 €	19,80%	93 677,08 €
SIVU NARROSSE CANDRESSE YZOSSE	Rénovation du restaurant scolaire de Narrosse	62 859,24 €	15,84%	9 956,90 €
	Rénovation du restaurant scolaire de Candresse	8 888,28 €	16,38%	1 455,90 €
	Total	71 747,52 €		11 412,80 €
BÉNESSE MAREMNE	Construction d'une école élémentaire	750 000,00 €	15,48%	116 100,00 €
SAINTE-MARIE-DE-GOSSE	Restructuration du groupe scolaire	471 570,00 €	17,10%	80 638,47 €
TOTAL BP 2017				712 588,15 €

DÉCISION MODIFICATIVE 1

POMAREZ	Construction d'une chaufferie bois pour les écoles	128 842,00 €	15,56%	21 336,24 €
---------	--	--------------	--------	-------------

TOTAL DM1 2017

21 336,24 €

DÉCISION MODIFICATIVE 2

MEILHAN	Extension et mise aux normes de la cantine et des sanitaires du groupe scolaire	62 717,55 €	15,66%	9 821,57 €
CASTETS	Construction d'une classe supplémentaire	106 470,00 €	14,40%	15 331,68 €

TOTAL DM2 2017

25 153,25 €

TOTAL 2017

759 077,64 €

DOSSIER DE PRESSE

1^{er} degré : les subventions du Département en 2018

Communes ou groupements de communes	PROJETS	dépense subventionnable	Taux de subvention (18% + application du CSD)	Subvention départementale
MONSÉGUR	Travaux d'amélioration thermique du bâtiment, de mise en accessibilité, de mise en sécurité et de construction d'un restaurant scolaire	406 416,00 €	22,32%	90 712,05 €
MÉES	Construction d'un nouveau préau	103 745,00 €	14,58%	15 126,02 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR HAUTE LANDE	Travaux de rénovation et de mise aux normes de l'école de Moustey	554 441,50 €	22,50%	124 749,34 €
HAURIET	Travaux de réhabilitation - d'extension et d'accessibilité de l'école	98 040,00 €	20,70%	20 294,28 €
MAGESCOQ	Extension du groupe scolaire	743 943,00 €	17,46%	129 892,45 €
RIVIÈRE SAAS ET GOURBY	Travaux de mise en accessibilité, de mise en sécurité et d'équipement de la cour du groupe scolaire	51 891,00 €	16,20%	8 406,34 €
SAINT-VINCENT-DE-PAUL	Restructuration du groupe scolaire	73 374,66 €	17,28%	12 679,14 €
SAINT-ANDRÉ-DE-SEIGNANX	Travaux d'extension et de réhabilitation des locaux scolaires, péri et extra scolaires	750 000,00 €	17,64%	132 300,00 €

TOTAL BP 2018

534 159,62 €

GABARRET	Aménagement d'un préau fermé en deux salles de classe	69 760,00 €	20,16%	14 063,62 €
SIVU DE MIRAMONT SENSACQ	Construction d'une école élémentaire sur la commune de Miramont-Sensacq	750 000,00 €	20,16%	151 200,00 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR HAUTE LANDE	Création d'un réseau de chaleur - partie école et cantine	105 652,00 €	22,50%	23 771,70 €
MONT-DE-MARSAN AGGLOMÉRATION	Réhabilitation et mise en accessibilité du groupe scolaire de l'Argenté	387 583,86 €	18,18%	70 462,75 €

TOTAL DM1 2018

259 498,07 €

MONT-DE-MARSAN AGGLOMÉRATION	Réhabilitation électrique du groupe scolaire Jules Ferry de Saint-Pierre-du-Mont et de l'école de Lucbardez	50 231,43 €	18,18%	9 132,07 €
MONT-DE-MARSAN AGGLOMÉRATION	Réhabilitation, extension et mise en accessibilité du groupe scolaire de Gaillères	327 973,91 €	18,18%	59 625,66 €
SOUSTONS	Rénovation et restructuration de l'école élémentaire Isle Verte	218 316,00 €	15,48%	33 795,32 €
VIEUX-BOUCAU PORT D'ALBRET	Rénovation de l'école et extension de la cantine	93 524,93 €	14,40%	13 467,59 €

TOTAL DM2 2017

116 020,64 €

TOTAL 2018

909 678,33 €

DOSSIER DE PRESSE

1^{er} degré : les subventions du Département en 2019

Communes ou groupements de communes	PROJETS	dépense subventionnable	Taux de subvention (18% + application du CSD)	Subvention départementale
POMAREZ	Travaux de rénovation et de mise en accessibilité de cinq salles de classe, des sanitaires extérieurs et de la cour	295 821,17 €	16,74%	49 520,46 €
HAGETMAU	Travaux de réaménagement des sanitaires extérieurs	155 000,00 €	17,10%	26 505,00 €
SAINT-PAUL-LÈS-DAX	Rénovation énergétique de l'école élémentaire Jules Barrouillet	750 000,00 €	18,00%	135 000,00 €
HINX	Réhabilitation du restaurant scolaire	750 000,00 €	18,18%	136 350,00 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'AIRE-SUR-L'ADOUR	Travaux de réfection dans les écoles du territoire et équipement divers	89 410,00 €	19,80%	17 703,18 €
				TOTAL BP 2019 365 078,64 €

BUDGET PRIMITIF

DÉCISION MODIFICATIVE 1

SAINT-VINCENT-DE-PAUL	Travaux d'aménagement de l'école de Buglose : construction d'un restaurant scolaire - d'une salle de classe et d'apprentissages - mise en accessibilité et sécurité des bâtiments et du site	730 203,00 €	17,28%	126 179,08 €
SAINT-SEVER	Travaux de reconstruction d'une partie de l'école élémentaire du Parc de Toulouzette suite à un incendie	1 320 000,00 €	x	240 000,00 €

**TOTAL DM1 2019
366 179,08 €**

**TOTAL 2019
731 257,72 €**



Département
des Landes

RENTRÉE
SCOLAIRE
2019 - 2020

DOSSIER DE PRESSE

1^{er} degré : aide à la sécurisation des bâtiments scolaires

Communes ou groupements de communes	PROJETS	dépense subventionnable	Taux de subvention (18 % + application du CSD)	Subvention départementale
CASTELNAU-CHALOSSE	Sécurisation de l'espace scolaire : réalisation de clôtures périphériques - réalisation de portes et portail et mise en place d'un système de visiophone	16 193,02 €	19,26%	3 118,78 €
HAUT-MAUCO	Sécurisation de l'école : mise en place d'un digicode - d'une fermeture automatique du portail - pose de films occultants et de verrou sur les portes de salles dédiées au confinement	3 474,07 €	13,50%	469,00 €
CP DU 06/04/2018				3 587,78 €

LE VIGNAU	Sécurisation des espaces scolaires : opacification de toutes les parties vitrées de l'école par la pose de films et stores occultants - pose de gros cailloux pour interdire l'intrusion de voitures bâliers - installation d'un visiophone d'entrée	7 290,96 €	18,00%	1 312,37 €
HINX	Mise en sécurité de l'espace scolaire : occultation des fenêtres par la pose de films - mise en place d'un système d'alarme - mise en place d'un système de vidéo protection et d'un interphone sur le portillon d'entrée + côté cour de récréation - achat interphone - branchements électriques dont travaux en régie - plantation de végétations + pose de rochers	16 864,12 €	18,36%	3 096,25 €
MAYLIS	Sécurisation des bâtiments scolaires : pose de barrières - panneaux - création portail - pose de films occultants - pose clôture et portail école - réhausse portail roulant école	5 796,85 €	20,16%	1 168,64 €
CP DU 16/07/2018				5 577,26 €

SARBAZAN	Sécurisation du groupe scolaire : installation d'un visiophone	5 150,65 €	15,30%	788,05 €
CP DU 28/09/2018				788,05 €

VIEUX-BOUCAU PORT D'ALBRET	Sécurisation de l'école : Pose de films sans tain, de stores microperforés, réalisation d'un portail principal et d'un portillon et mise en place d'un kit visiophone	23 569,70 €	14,40%	3 394,04 €
CP DU 19/10/2018				3 394,04 €

CC D'AIRE-SUR-L'ADOUR	Plan d'évacuation (école Eugénie-les-Bains) - mise aux normes de l'alarme incendie (école maternelle Nougaro Aire sur l'Adour) - fermetures anti-intrusion (école Victor Lourties d'Aire-sur-l'Adour et école de Vielle-Tursan)	10 837,00 €	19,80%	2 145,73 €
CP DU 19/04/2019				2 145,73 €

PRÉCHACQ-LES-BAINS	Sécurisation de l'espace scolaire : pose de films occultants - installation d'alarmes différentes en fonction des risques - d'interphones/visiophones - de gâches électriques aux portes d'entrée et sortie	8 746,04 €	20,16%	1 763,20 €
CP DU 17/05/2019				1 763,20 €

MEILHAN	Sécurisation du groupe scolaire : pose de clôtures - portails pour les cours de la maternelle et de l'élémentaire, pose de matériels PPMS, interphonie, films sans tain et verrous	23 434,90 €	15,84%	3 712,09 €
SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE	Sécurisation des écoles de la Souque, des Arènes et de la Lande : mobilier urbain (bornes, barrières) - clôtures et portails - films autocollants pour vitrages - système de fermeture de portes - interphone de sécurité - système d'alarme	70 000,00 €	18,18%	12 726,00 €
CP DU 14/06/2019				16 438,09 €

rossie - de - se - sp - e - sse - se - sse

Contact Presse :
Mathilde Charon-Burnel
Tél. : 05 58 05 40 32
Port. : 06 72 56 12 82
Mél. : presse@landes.fr

Département des Landes
Hôtel du Département
23 rue Victor-Hugo
40025 Mont-de-Marsan Cedex
Tél. : 05 58 05 40 40

landes.fr